



## FORMATION EN PRATIQUES DE PAIRADVOCACY

2 axes

A.1. Adopter un positionnement de pairadvocate et de représentation des usager·e·s dans le système de santé mentale\*

A.2. Aller de l'appropriation des droits et des politiques de santé mentale à la contribution au plaidoyer pour une politique de bonne santé mentale.

### **A.1. Adopter un positionnement de pairadvocate et de représentation des usager·e·s dans le système de santé mentale : 17 h**

#### Objectifs

Décrire les situations-problèmes  
Apprendre l'écoute attentive

Découvrir les rôles et fonctions d'un·e pairadvocate en situation de self help, de soutien, ou de représentation des usager·e·s dans le système de santé mentale.

#### Contenu et modalités

#### Décrire les situations-problèmes D.S.P. et l'expérience : 8 h

2 modules eLearning de 15 mn environ\*\* suivent les étapes d'analyse suivantes :

- Quel est le problème ? Et qui dit quel est le problème ? Ce premier module insiste sur l'attention à porter à la description d'une situation avant d'aller, ou au lieu, d'aller sur le jugement ou sur un positionnement d'expert sachant, pouvant faire occulter des aspects importants à la compréhension de la situation. Dès lors, il ouvre la priorité à l'expression de la personne prise dans cette situation-problème, en excluant qu'elle soit personne-problème : « Tu n'es pas le problème ».

- Comprendre la problématique et dessiner sa stratégie. Ce deuxième module met en forme de schéma le problème énoncé en relation avec ses protagonistes et leur domaine socio-professionnel respectif. Chacun de ces domaines est porteur de ressources et de moyens à mobiliser pour résoudre le problème. La personne concernée fait partie du schéma, au même titre que les autres protagonistes, dont le ou la pairadvocate qui cherche avec elle. Elle va acquérir la possibilité de faire ses choix sur la manière de résoudre son problème. Là, la personne est mise en situation de pouvoir agir pour elle-même et/ou aux côtés d'un·e autre.

Le module d'évaluation (moins de 3 mn).

\* Cet aspect de la formation, concernant la représentation des usager·e·s, ne fait pas doublon avec la formation délivrée par France Asso Santé pour les représentant·e·s d'usager·e·s agréé·e·s dans le système de santé, car les particularités du système de santé mentale n'y sont que succinctement évoquées. Quant au positionnement de pairadvocate, elle est unique et originale, initié par le seul réseau en pratiques de pairadvocacy.

\*\* 15 mn environ. Certaines personnes y passeront beaucoup plus de temps, jusqu'à une heure parfois. Chacun·e va à son rythme et peut relancer le module autant de fois que souhaité. S'ajoute l'échange avec la responsable de formation pour le suivi et toutes questions de contenu, de méthode ou autres questions techniques. Ceci est valable pour chaque axe de la formation

En présentiel, ce module est repris par un travail sur l'expérience de vécu similaire, avec l'utilisation de la méthode du profil expérientiel, et d'autres outils favorisant l'expression identitaire et autre visualisation symbolique comme les blasons, la montgolfière, etc. L'approche des interactions systémiques y est développée avec les rapports à l'écrit, la schématisation et autres techniques participatives.

### Apprendre l'écoute attentive : 1 h

3 modules eLearning de 15 mn chacun et un module évaluation de 3 mn sont conçus sur l'expérience d'entretiens entre un-e pairadvocate ou plusieurs et une personne venant exposer son problème.

Cette conception s'appuie sur l'écoute active de Karl Rogers (1966). Néanmoins, elle s'inscrit davantage comme technique ethnométhodologique (Alain Coulon 1997) et sémiologique (cf. le carré sémiotique des linguistes).

Puis un module tente de rassembler les bonnes conditions d'une écoute attentive. Il accorde une part aux conditions matérielles, sonores, spatiales et géographiques, temporelles mais aussi aux conditions personnelles, intellectuelles et émotionnelles, notamment.

Cette thématique est bien reprise en présentiel en soulignant le positionnement du ou de la pairadvocate aux côtés de la personne, plutôt que face à elle et aussi dans la manière de relever les mots et expressions significatifs.

### Découvrir les rôles et fonctions d'un-e pairadvocate en situation de self help, de soutien, ou de représentation des usager-e-s dans le système de santé mentale : 8 h.

Cette série constituée de 4 modules eLearning est assez dense. Minimum 30 mn par module. Elle est aussi très importante, puisqu'elle constitue en quelque sorte l'ADN de la pairadvocacy.

Le premier module intitulé « Un positionnement de la représentation des usager-e-s dans le système de santé mentale » ouvre sur l'idée et la manière d'« Être l'adresse de l'autre et coopérer. » Ce positionnement est original dans les formations de pair-aidances et il est directement influencé par l'expérience des pratiques de pairadvocacy. Le deuxième de ces modules, intitulé « L'entendement entre pairs » rejoue en 5 séquences vidéo un entretien entre un ou une pairadvocate représentant-e d'usager-e-s en établissement psychiatrique et une personne patiente de cet établissement. Il met en évidence une manière de reconnaître l'autre comme pair en repérant, en reconnaissant, dans son récit les trois temps de la

vie qui font l'histoire d'une vie, une existence. Il confirme le rôle d'amplification de l'argumentation par le ou la représentant-e d'usager-e-s. En annexe, un module « Être représentant-e des usager-e-s dans le système de santé » reprend succinctement ce que tout -e représentant-e d'usager-e doit savoir sur le système de santé en général, sur son agrément, son manda, son rôle et fonctions (extraits des formations obligatoires des représentant-e-s d'usager-e-s délivrées par France Asso Santé). Le système de santé mentale diffère du système de santé en général, par le fait qu'il gère des lieux de soins qui sont aussi des lieux de privations de libertés de différentes natures et où le traitement psychiatrique est souvent judiciairisé.

Ce point a entraîné la réalisation du module « R.U en psychiatrie : pratiquer les droits dans un lieu de soin et de privation de libertés ». Avec ce module, faire appliquer les droits est la fonction primordiale des représentant-e-s d'usager-e-s ou des pairadvocates. Il est construit sur l'histoire de Lise et comment elle s'est faite enfermée. Elle ne connaissait pas ses droits, elle s'est rebellée, personne pour lui indiquer ni ses droits, ni la conduite à tenir. Ce n'est qu'après sa sortie qui est finalement arrivée après des mois d'hospitalisation sous contrainte, qu'elle a pu reprendre son histoire, la comprendre et agir. Ce module est très important car il est charnière avec la contribution des pairadvocates au plaidoyer pour une politique de bonne santé mentale.

L'ensemble est largement repris en présentiel avec en complément les centaines de demandes en pairadvocacy enregistrées tous les ans depuis plus de 25 ans, les fiches de pairadvocacy qui reprennent les lois, les dispositifs et aussi, les conseils de pairadvocates, une discussion sur la pair-aidance et les formations universitaires qui lui sont dédiées. Un module eLearning a été créé à ce sujet. Ce temps en présentiel est l'occasion d'insister sur la nécessaire place à donner aux droits des personnes malades ou en situation de handicap, à l'approche systémique, mieux a même d'entraîner la participation et l'empowerment des personnes en difficultés, à un réel travail sur l'expérience, existentielle et transformatrice, bien au-delà d'une seule expérience situationnelle.

## **A.2 Aller de l'appropriation des droits et des politiques de santé mentale à la contribution au plaidoyer pour une politique de bonne santé mentale : 17 h**

### Objectifs

Entrer dans une démarche citoyenne d'appropriation des droits	Découvrir une démarche de plaidoyer et ses outils participatifs
Adopter les techniques de l'argumentation	

### Contenu et modalités

#### Entrer dans une démarche citoyenne d'appropriation des droits : 7 h

4 modules eLearning de 15 mn chacun environ qui relatent une manière de sortir d'une situation-problème collective par :

Une manière de créer un collectif avec la nécessité de distinguer groupe et collectif ;	Par l'implication de ses membres et leur mise en action au titre du collectif.
---	--

La démarche favorise ainsi l'apprentissage des membre à interpellier et agir dans des domaines politiques, médiatiques, juridiques et législatifs, voire judiciaires, organisationnels, logistiques, qui pouvaient leur être inconnus jusque-là. Agir ainsi est une manière de résoudre un problème selon les intérêts particuliers de chacun-e, les intérêts communs du collectif et au-delà, de l'intérêt général. Nous parlons d'organisations apprenantes. En présentiel, l'attention est portée sur l'idée que chacun-e, quelle que soit sa situation de fragilité ou au contraire de robustesse, a des droits qu'il convient de faire appliquer quand la situation l'exige. Généralement, un tiers est souvent nécessaire (avocat-e, advocate, ou autre personnalité d'influence), mais il est de la responsabilité de chacun-e d'aller le ou la quérir, de chercher pour connaître et faire appliquer ses droits. Cet aspect doit être préservé dans la résolution d'un problème par un collectif et entraîner la manière d'agir pour l'intérêt général. Nous revenons sur l'idée d'organisation apprenante fondée sur le partage et la coopération chère au réseau en pratiques de pairadvocacy.

#### Adopter les techniques de l'argumentation : 2 h

Un module de 30 mn environ reprend les 5 clés de l'argumentation utilisés dans un entretien de conciliation entre un usager, la représentante des usager-e-s et la conciliatrice de la commission des usager-e-s dans un établissement psychiatrique. L'entretien est retransmis en vidéo. Selon les besoins, ce module est repris en présentiel.

## Découvrir une démarche de plaidoyer et ses outils participatifs : 8 h

2 modules eLearning sont proposés pour, dans le premier module de 20 mn, « Qu'est-ce que le plaidoyer ? » éclaircir la notion de plaidoyer et la distinguer de lobbying, puis connaître les conditions à réunir et les étapes d'une démarche de plaidoyer.

Le deuxième module de 30 mn minimum « Le plaidoyer en santé mentale : Renforcement du rôle et de la place des R.U. » s'attache à la démarche apprenante pour renforcer :

- la crédibilité et la légitimité de R.U. en situation dans une ou plusieurs instances de la démocratie sanitaire du système de santé mentale.
- Mobiliser ses savoirs expérientiels et ses connaissances des lois et des droits pour repérer les écarts et autres dysfonctionnements dans les pratiques.
- Puis, chercher des solutions et négocier les décisions : problèmes et solutions.

En présentiel, les apprenant-e-s sont immergé-e-s dans une démarche de plaidoyer pour une politique de bonne santé mentale. Celle-ci repose sur la mise en œuvre d'une observation participante des obstacles et des facilitateurs de l'environnement par des personnes psychologiquement fragiles ou en situation de handicap. Le questionnaire reprend les critères de la Mesure des Habitudes de vie – MHAVIE et de la Mesure de la Qualité de l'Environnement – MQE du Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap – MDH-PPH conçu par Patrick Fougeyrollas et le Réseau International du Processus de Production du Handicap – RIPPH – [www.ripph.qc](http://www.ripph.qc). Puis d'autres outils tels que l'Arbre des Problèmes et l'Arbre des Solutions et le questionnement typique d'une démarche de projet favorisent la construction participative du raisonnement et du projet collectif, au niveau local d'un territoire, d'une association ou d'une structure.

**À l'issue de cette formation**, de nouveaux pairradvocates peuvent rejoindre le réseau en pratiques de pairadvocacy et développer, avec ce soutien, cette pratique de soutien entre pairs à l'accès aux droits et aux recours en santé mentale et/ou celle de représentant-e d'usager-e dans le système de santé mentale et porter cette voix au sein des politiques qui la concerne.

### **Durée totale : 34 h**

Dont 24 h en présentiel

Dont 6 h minimum en eLearning

Dont 4 h de suivi à distance

### **Dates :**

À déterminer de gré à gré pour l'accès aux modules eLearning

À déterminer entre les apprenant-e-s dans le parcours.

### **Lieux :**

À distance et en présentiel à Paris ou là où un groupe peut se constituer.

### **Organisme de formation**

2IRA – Institut International de Recherche-Action

### **Certification**

Une attestation est délivrée pour le suivi des modules eLearning et la participation en présentiel.

### **Participation aux frais : 270 €**

### **Contact :**

[2ira@free.fr](mailto:2ira@free.fr)

[www.pairadvocacy.eu](http://www.pairadvocacy.eu)